



Cours : **Annexe 14**

Type/ Durée: En classe - 5 jours
Classe virtuelle - 15 heures

L'Annexe 14 de l'OACI établit les normes et pratiques recommandées (SARP) fondamentales pour la conception et l'exploitation des aéroports, que les États s'engagent à appliquer par le biais de la législation nationale. Ce cours fournit une introduction au contenu et à la structure de l'Annexe 14.

Objectifs du Cours

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de:

- Décrire les SARP figurant à l'Annexe 14
- Mettre en œuvre des SARP.
- Discuter des meilleures pratiques pour répondre aux exigences de l'Annexe 14.
- Partager l'expérience avec des experts sur les différentes options pour mettre en œuvre et améliorer les meilleures pratiques.

Public visé

- Directeurs des opérations aéroportuaires, gestionnaires, officiers et personnel
- Responsables de la sécurité
- Directeurs, directeurs et employés de la construction et de l'ingénierie aéroportuaires
- Gestionnaires, officiers et personnel des urgences aéroportuaires
- Autorité de l'aviation civile

Contenu du cours

- Introduction à l'Annexe 14, à la convention de Chicago, aux annexes et aux SARP
- Caractéristiques physiques des aérodromes
- Normes par rapport aux recommandations
- Planification d'urgence
- Gestion des dangers de la faune
- Opérabilité aéroportuaire
- Système de gestion de la sécurité (SMS)